

1^{er} avril 2019

Procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} avril 2019 à 20 heures à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : absente
siège numéro 2 : M. Jean Collard
siège numéro 3 : M. Roger Collard
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas
siège numéro 5 : M. Philippe Roy
siège numéro 6 : Mme Sylvie Fafard

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire M. Pierre Laflamme.

Était absente : Madame Vicky Lauzier

Est également Mme Guylaine Bourgoïn, GMA directrice générale et secrétaire trésorière.

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

52-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Roger Collard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

53-19

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Philippe Roy et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 mars 2019.

SITUATION FINANCIÈRE AU 23 mars 2019

épargne courant	155 866.22
épargne à terme régulier	81 480.96
avantage entreprise	384 544.14
TOTAL	621 891.32

CAISSE RECETTES AU 31 mars 2019

TOTAL DES RECETTES	190 037.39
---------------------------	-------------------

1^{er} avril 2019

54-19

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 220 076.07\$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	199 553.02\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>20 523.05\$</u>
	220 076.07\$

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

- question sur les travaux d'asphalte prévus dans le 12^{ième} rang sud et le 12^{ième} rang nord
- information sur l'augmentation des taxes occasionnée par le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel et annuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

55-19

AMENDEMENT À UNE DEMANDE D'ALIÉNATION ET DE LOTISSEMENT À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC POUR PAR M. ERIC LANGELIER ET MADAME LYNE LEMAIRE

ATTENDU QUE M. Eric Langelier et Madame Lyne Lemaire adresse un amendement à la demande d'aliénation et de lotissement à une fin autre que l'agriculture ;

ATTENDU QUE la demande concerne le lot numéro 1 958 920 et 1 958 143;

ATTENDU QUE le projet est jugé conforme à la réglementation municipale en vigueur ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal appuie l'amendement à la demande d'aliénation et de lotissement à une autre fin que l'agriculture adressée à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec par M. Eric Langelier et Madame Lyne Lemaire.

1^{er} avril 2019

56-19

DEMANDE DU CLUB DE SOCCER DE SAINT-NAZAIRE
POUR LA SAISON 2019

Les inscriptions pour la future saison de soccer ont été faites le 25 mars au chalet des loisirs. Mme Kateri Pelland a déposée une demande financière et une demande pour l'utilisation des terrains de soccer.

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des élus que les employés de la municipalité voient à l'entretien des installations de soccer comme par les années passées.

Afin de planifier l'entretien des terrains, nous demandons de recevoir l'horaire d'utilisation des terrains pour les parties et les pratiques et d'être avisé de tout changement dans un délai raisonnable.

Si des personnes désirent devenir bénévoles pour le soccer, ils peuvent communiquer avec Mme Pelland.

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un montant de 500\$ soit accordé au Club de soccer Saint-Nazaire. A la fin de la saison 2019, un rapport devra être remis à la municipalité sur la situation financière du comité.

57-19

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 362-19 SANS
CHANGEMENT, MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
241-02 (CANNABIS) RÉSOLUTION EN VERTU DE
L'ARTICLE 135 AL. 1 DE LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET
L'URBANISME

Considérant qu'un avis de motion a été présenté le 4 février 2019;

Considérant qu'un premier projet de règlement a été adopté le 4 février 2019;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 4 mars 2019;

Considérant qu'un second projet de règlement a été adopté le 4 mars 2019;

Considérant qu'aucune demande de participation à un référendum à l'égard du second projet de « Règlement numéro 362-19 modifiant le Règlement de zonage numéro

241-02 » n'a été reçue par la municipalité suite à la publication d'un avis public à cet effet le 13 mars 2019;

Il est proposé par Jean Collard, conseiller municipal et résolu à l'unanimité des élus:

d'adopter le règlement numéro 362-19 modifiant le règlement de zonage numéro 241-02 de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton.

Copie du règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

58-19

DEMANDE DE SUPPLÉMENT AU LOYER DU VAL BONHEUR INC.

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement pour le supplément au loyer pour l'année 2018 au montant de 714.20\$ et de 90.00\$ pour l'électricité du passage piétonnier pour l'année 2019.

59-19

RÉSOLUTION POUR CAUTIONNEMENT ET PERMISSION DE VOIRIE ANNUELLE POUR INTERVENTIONS URGENTES SUR LE RÉSEAU DE SERVICES

Considérant que pour exécuter des travaux sur le réseau du Ministère des Transports, nous devons obtenir un permis;

Afin de simplifier le processus, le ministère a décidé de faire parvenir aux municipalités une permission de voirie annuelle pour les interventions sur les réseaux d'égouts et d'aqueducs.

Il est proposé par Patrick Salvat et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- que la municipalité se porte garante du fait qu'elle pourrait en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la remise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du ministère des Transports du Québec et les autres exigences particulières apparaissant dans le permis d'intervention, pour un montant estimé ne dépassant pas 10 000.00\$;
- 2- Monsieur Pierre Laflamme, maire et Madame Guylaine Bourgoïn, directrice générale et secrétaire trésorière sont les personnes responsables pour signer les permis;
- 3- Que la présente résolution soit valide pour une période de 12 mois à compter de la date de l'adoption des présentes.

1^{er} avril 2019

60-19

NOUVEAU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET DE DÉGLAÇAGE DES RANGS BRODEUR, 10^{IÈME} RANG OUEST ET CHEMIN DU MOULIN (DOSSIER NUMÉRO 8607-16-4918)

ATTENDU QUE le Ministère des Transports nous fait parvenir une offre pour un nouveau contrat de déneigement et de déglçage pour les rangs Brodeur, 10^{ième} rang ouest et le chemin du Moulin ;

ATTENDU QUE la durée du contrat est d'un an et d'une possibilité de renouvellement de deux années supplémentaires ;

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Saint-Nazaire d'Acton accepte la proposition du Ministère des Transports tel que décrit dans la lettre du 25 mars dernier.

Madame Guylaine Bourgoïn, GMA, directrice générale et secrétaire trésorière est nommée pour signer les documents nécessaires à l'entente.

61-19

NETTOYAGE DES FOSSÉS ET AUTRES TRAVAUX DE VOIRIE SELON LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que seront réalisés les travaux d'entretien de voirie prévus au budget 2019 dans la liste des prévisions budgétaires.

Voici l'énumération des travaux d'entretien de voirie : nettoyage de fossés de chemins, fauchage des levées, traitement des fissures, balayage des rues, rapiéçage d'asphalte, rechargement de gravier, grattage des chemins, traçage des lignes sur pavé et remplacement de panneaux de signalisation.

62-19

ENGAGEMENT DE M. DENIS ARCAND, POMPIER VOLONTAIRE

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des élus que le conseil municipal engage M. Denis Arcand pour occuper l'emploi de pompier volontaire dans notre municipalité.

M. Arcand demeure à St-Eugène de Grantham et possède déjà sa formation de pompier 1.

1^{er} avril 2019

63-19

AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT D'UN
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 364-19 PORTANT SUR
LA GESTION CONTRACTUELLE

Le conseiller Roger Collard donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption un règlement portant sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Nazaire d'Acton.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement numéro 364-19 portant sur la gestion contractuelle* est présenté. Une copie de ce projet de règlement est déposée lors de la séance et est jointe en annexe au présent avis.

ACHAT D'UN DÉTECTEUR DE MÉTAL

Une soumission est déposée pour l'achat d'un détecteur de métal qui entre autre, serait utile pour détecteur les trous d'homme sous la glace.

La décision est mise à l'étude afin d'étudier une autre méthode d'identification.

64-19

DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE POUR LE 1000
KILOMÈTRES DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Il est proposé par Patrick Salvat et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal autorise le Grand Défi Pierre Lavoie à traverser la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton pour leur 1000 kilomètres, le 15 juin prochain.

Par la même occasion, soyez informé que l'intersection du rang Brodeur, chemin St-Hyacinthe et rang d'Upton est jugée dangereuse.

65-19

ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE
WICKHAM POUR ENTRETIEN DU 12^{ÈME} RANG SUD

La municipalité de Wickham propose une entente pour la réfection du 12^{ème} rang.

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal fait la proposition suivante à la municipalité de Wickham :

Que la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton effectue des travaux d'une couche d'usure d'environ 2 pouces ½ sans pulvérisation en 2019 sur le tronçon qui est à notre entretien;
Que la municipalité de Wickham effectue les travaux de la façon décrite à l'article 3 de l'entente proposée;

Quand les travaux seront réalisés, que le total des coûts des travaux soit divisé en à part égale entre les 2 municipalités.

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES DE LA CSSH

Le conseil municipal prend connaissance du document intitulé « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2019-2020 à 2021-2022 » de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

Le conseiller Patrick Salvas, président du Festival du Porc se retire de l'assemblée à 21h03.

66-19

DEMANDE DE COMMANDITE DU FESTIVAL DU PORC

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accorde une commandite de 1000\$ au Club Optimiste de Saint-Nazaire-d'Acton pour la tenue du Festival du Porc pour l'édition 2019.

Le conseiller Patrick Salvas reprend son siège à 21h14.

67-19

FORMATION EN SÉCURITÉ CIVILE DE MADAME GUYLAINE BOURGOIN PAR LA CROIX-ROUGE

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal autorise Guylaine Bourgoin, GMA, directrice générale et secrétaire trésorière à suivre la formation en sécurité civile donnée par la Croix-Rouge « Centre de coordination d'urgence pour les responsables des mesures d'urgence ».

1^{er} avril 2019

RAPPORTS

- Patrick Salvas : réunion du Comité Parc-école, il y aura une campagne de financement pour une deuxième balançoire neuve ;
- Philippe Roy : l'assemblée générale annuelle du CDRN ;
- Sylvie Fafard : compte rendu de la rencontre du Val bonheur ;
- Pierre Laflamme : sa participation au séjour exploratoire des jeunes organisé par le Carrefour jeunesse emploi.

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Courriel du Ministère des Transports ayant pour objet l'intersection des rangs Brodeur et Upton ;
- accusé réception du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports Québec de la résolution numéro 159-18 concernant le suivi du dossier de l'intersection du rang Brodeur, chemin Saint-Hyacinthe et rang d'Upton ;
- accusé réception du Gouvernement du Québec concernant la résolution 25-19 relativement à l'opposition à la loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec ;
- préavis de vérification mécanique de la Société de l'assurance automobile Québec ;
- lettre de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) ayant pour objet « Agissez maintenant ! La MMQ est la solution pour votre protection contre les cyberattaques » ;
- annonce concernant le programme d'aide financière pour les nouveau-nés ;
- offre d'emploi de l'écocentre d'Acton Vale ;
- communiqué de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant le retour de la collecte hebdomadaire du bac brun ;
- communiqué de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant l'ouverture des écocentres ;
- extraits de procès-verbal de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant la résolution 19-018 ainsi que le règlement numéro 127 concernant la tarification et les modalités de paiement pour les bacs adopté le 27 février 2019 ;
- guide de la Commission municipale Québec à l'intention des municipalités et des organismes municipaux audités ;
- rapport annuel 2018 de la bibliothèque municipale Pierrette-Duperron ;
- formation web de la FQM ayant pour titre « Communiquer justement sur la rémunération des élus » ;

- inscription à la formation web de la FQM ayant pour titre « Communiquer justement sur la rémunération des élus » ;
- informations concernant un film tourné à Saint-Nazaire d'Acton ;
- rapport d'activités annuel 2018 du CDRN Rivière Noire ;
- annonce de la Table des partenaires Petite Enfance – Famille 0 - 5 ans de la MRC d'Acton d'une conférence sur la gestion du stress et de l'anxiété chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte ;
- certificat de félicitations de Mme Brigitte Sansoucy adressé à Mme Guylaine Bourgoïn pour ses 35 années à la direction générale de la Municipalité de Saint-Nazaire d'Acton ;
- avis de la Municipalité de Saint-Nazaire d'Acton à la MRC d'Acton concernant le second projet de règlement numéro 362-19 modifiant le Règlement de zonage numéro 241-02 ;
- avis public d'entrée en vigueur du règlement numéro 361-19 relatif à la rémunération des élus de la Municipalité de Saint-Nazaire d'Acton ;
- avis public concernant le traitement des membres du conseil de la MRC d'Acton.

VARIA

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions est réservée au public.

Des questions sont posées sur le développement du village et au sujet d'un règlement sur le cannabis.

68-19

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 22 heures 08.

Pierre Laflamme
Maire

Guylaine Bourgoïn, GMA
Directrice générale et
Secrétaire trésorière